

et il fera bien de prier son imprimeur de veiller sérieusement à la correction de ses épreuves pour ne pas être obligé à trop d'*errata*. Mais les informations qu'il publie et qu'il a sûrement recueillies avec une peine infinie, seront les bienvenues, et nous attendons la seconde partie qui sera sans doute consacrée aux mobiliisés. — A. C.

— L'étude de M. G. SALLES (*Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger*, d'après des documents inédits extraits principalement de la Bibliothèque impériale de Vienne, des Archives des Bouches-du-Rhône et de la Bibliothèque nationale à Paris. Paris, Leroux 1896, in-8°, 63 p.), n'est pas une monographie au sens exact : l'auteur n'a pas recueilli systématiquement les renseignements sur les plus anciens consulats français. Son intention semble avoir été seulement d'attirer l'attention sur une institution mal étudiée jusqu'ici et d'en montrer l'importance. Il a ramassé, soit dans les documents imprimés, soit dans les archives, et il publie un choix de faits de nature à donner une idée de l'ancienneté des consulats (les mentions des plus anciens « *consuls des Français* » ou « *consuls de la nation française* », sont du XIV^e siècle), du système de nomination, du cérémonial d'installation, des droits lucratifs attachés à la fonction, des attributions, de la vénalité des charges de consul. Il y joint des notices sur les consuls d'Alexandrie (les plus importants et les mieux connus) et quelques indications sommaires sur ceux de Syrie, de Barbarie, des pays méditerranéens et des pays du Nord. Il ne faut pas prendre à la lettre l'expression « histoire des origines et des développements de la belle institution des consulats » employée par l'auteur. Son travail est une esquisse d'ensemble, d'ailleurs instructive. Les faits sont choisis avec discernement et exposés clairement. Il manque une notice critique sur la nature des documents inédits employés par l'auteur, omission inexplicable de la part d'un érudit de profession. — Ch. SEIGNOBOS.

— M. Marc de VISSAC publie chez Champion une étude sur *Amable Faucon, poète limagnien*. Mais Amable Faucon, qui est-ce ? — Presque rien. Un brave artisan qui, comme tant d'autres en l'ancienne France, amusa un instant sa ville natale par ses vers facétieux. Auvergnat de Riom, il écrivit en auvergnat. Il naquit en 1724 et mourut on ne sait quand, au commencement de ce siècle, après avoir été successivement chapelier, clerc de procureur, agent-voyer, journaliste, et constamment besogneux. Ses chansons malicieuses et ses bons contes égayèrent ses amis et ses voisins, mais sans parvenir à se répandre hors de Riom, pas plus d'ailleurs que son œuvre maîtresse en quatre mille vers, la *Henriade* mise en vers burlesques et auvergnats. Au dire de son biographe lui-même, on ne parviendrait guère à lui découvrir d'autres qualités que sa grosse bonne humeur. C'est assurément trop peu pour que l'histoire littéraire se décide à tourner le moindre regard vers lui, mais c'est mille fois plus qu'il n'en faut pour que les félibres songent à lui élever un buste, et, en tout cas, l'étude que vient de lui consacrer M. Marc de Vissac sera bien accueillie par tous ceux qui s'intéressent aux menus détails de la vie provinciale d'autrefois. — Raoul ROSIÈRES.

— Le livre que vient de publier M. Léon WALRAS, *Études d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale*, Lausanne, F. Rouge et Paris, F. Pichon 1896, VIII-464 p. in-8°) mérite assurément l'attention des sociologues et des économistes. Il témoigne de l'effort sérieux, suivi et patient d'un homme qui travaille depuis de longues années à élucider des problèmes qui préoccupent tous les esprits. L'auteur n'a rien d'un sectaire et il conçoit son socialisme comme une doctrine très large, à la manière des premiers socialistes français qui ne le restreignaient pas à une pure théorie économique, mais en faisaient une philosophie particulière de l'homme, de ses rapports avec ses semblables et avec les choses. Il faut louer M. Walras de sa

tendance à chercher ce qu'il y a de meilleur chez ses devanciers et à vouloir concilier des doctrines souvent divergentes ou adverses. Son livre est d'ailleurs, avant tout, un livre d'économie sociale, comme son titre l'indique; ce sont les problèmes économiques qui le préoccupent et qu'il s'efforce de trancher, armé d'une érudition abondante. On peut regretter que son œuvre soit d'un abord difficile: elle consiste en une série d'études mal reliées entre elles, et dont le fil est difficile à suivre. Le style manque parfois de sobriété et de netteté. Enfin, je déplore chez l'auteur un certain penchant à l'abstraction qui se traduit par sa sympathie pour une sorte d'algèbre sociale dont il se fait le propagateur. Je sais bien qu'il ne l'emploie que pour l'étude des phénomènes purement économiques. Il n'importe: il est très dangereux en matière sociologique d'oublier qu'il s'agit d'êtres et de choses, ou de ne pas s'en souvenir continuellement. Rousseau, d'une part, dans sa singulière algèbre du *Contrat social*, les manchestériens par ailleurs, témoignent de l'inconvénient qu'il y a à s'écarter de la réalité tangible. Et l'on est doublement inquiet en voyant M. Walras proclamer la science sociale « une science abstraite et déductive autant et plus que la mécanique des forces matérielles ». — A. Lr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 février 1897.

M. Héron de Villefosse, président, donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, datée de Carthage, 16 février. Le P. Delattre rappelle que, dans la séance du 4 mai 1894, il a fait présenter à l'Académie plusieurs photographies reproduisant de grands marbres découverts à Carthage, sur la colline de Saint-Louis. Le plus complet était un haut-relief de la Victoire, dont le buste et la tête avaient pu être reconstitués à l'aide d'une soixantaine de fragments. Deux des photographies représentaient la partie supérieure de deux autres grandes figures ailées, portant une corne d'abondance. L'une était intacte depuis la ceinture, et l'autre depuis le cou seulement. Cette dernière vient d'être complètement reconstituée à l'aide de plusieurs centaines de fragments. Le P. Delattre en adresse une photographie à l'Académie. — M. de Villefosse insiste sur l'importance des services rendus à l'archéologie par le P. Delattre.

L'Académie décide qu'il y a lieu de procéder au remplacement de M. de Mas-Latrie, membre libre, décédé depuis plus d'un mois. — Les titres des candidats seront discutés le 19 février prochain.

M. Giry est nommé membre de la Commission des diplômes, en remplacement de M. de Rozière, décédé.

M. Dieulafoy communique un mémoire sur l'architecture militaire au XIII^e siècle. Il choisit comme exemple le Château-Gaillard, construit aux Andelys par Richard Cœur-de-Lion, à la fin du XII^e siècle, et il montre les différences profondes qui distinguent cet ouvrage des forteresses antérieures. M. Dieulafoy, au lieu d'attribuer, comme ses devanciers, cette révolution à la lecture de Végèce, établit qu'elle est due à des influences orientales.

M. Schlumberger présente les photographies de trois rouleaux dits *Exultet*, qui lui ont été communiqués par M. Bertaux, membre de l'École française de Rome. Ce sont d'abord celles de deux *Exultet* de l'antique collégiale de Saint-Nicolas-de-Barî. Un surtout de ces deux rouleaux est précieux par de superbes miniatures byzantines, dont l'une représente deux « basileis » du XI^e siècle. Ce sont ensuite les photographies d'un magnifique *Exultet*, complètement inédit, appartenant à la cathédrale de Salerne. Ce dernier rouleau est enrichi de très belles peintures. M. Bertaux le croit du milieu du XIII^e siècle environ.

L'Académie déclare accepter le legs qui lui a été récemment fait, par M. Auguste Prost, d'un titre de rente de 1.200 francs, destiné à fonder un prix annuel qui sera décerné à l'auteur français du meilleur travail sur Metz et les pays voisins.

M. Clermont-Ganneau lit une note où il cherche à établir que la tradition qui fixe près de Jérusalem l'emplacement du tombeau de Rachel, a son origine dans une confusion avec le tombeau du roi Archelaüs.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon DOREZ.

(La suite au prochain numéro)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX